

Plan d'adaptation au changement climatique : prévoir pour agir

Françoise Goulard : Expert Recherche et prospective à l'agence de l'eau Adour Garonne

Le changement climatique est une réalité dans le Sud-Ouest de la France. Il a de fortes répercussions sur la ressource en eau.

Le plan d'adaptation est un panel de mesures qui poursuit 4 objectifs majeurs à l'échelle du bassin Adour-Garonne dans son ensemble :

- Vivre avec moins d'eau dans nos rivières et nos lacs et faire face à des sécheresses plus fréquentes ;
- Réduire les pollutions pour disposer d'une eau de qualité ;
- Accompagner l'évolution de la biodiversité soumise à un climat plus chaud et plus sec ;
- Réduire les impacts des événements extrêmes comme les inondations, la submersion marine ou l'érosion des côtes.

Il préconise trois grandes catégories de mesures :

- Des actions de gestion et d'organisation : favoriser la gouvernance locale, insister pour que la planification urbaine intègre mieux l'eau, soutenir la recherche et l'innovation ;
- Des mesures qui font appel à la nature : verdir les villes, conserver les zones humides, restaurer les berges des cours d'eau, instaurer des zones naturelles d'expansion de crues ;
- Des mesures nécessitant des infrastructures : créer des réserves en eau, installer des stations d'épuration plus performantes, recycler les eaux usées.

En zoomant sur la frange atlantique, le diagnostic est sévère : l'élévation de la température de l'air et de l'évapotranspiration va accentuer le risque de sécheresse, la baisse des débits des cours d'eau et celle de la recharge des nappes. Ces incidences pour la ressource, aggravée par une augmentation généralisée de la température des eaux auront, si rien n'est fait, des conséquences sur la qualité et sur la biodiversité. Les modifications fortes des conditions physico-chimiques des lacs et des zones humides associées rendent ces milieux particulièrement vulnérables.